



RCS : CASTRES

Code greffe : 8102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CASTRES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00413

Numéro SIREN : 508 778 834

Nom ou dénomination : CLIMAPLUS

Ce dépôt a été enregistré le 11/09/2017 sous le numéro de dépôt 3077

BILAN SIMPLIFIÉ

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies
du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise **SÀRL CLIMAPLUS**Néant *Adresse de l'entreprise **45 HAMEAU LES GREZES**

81100 CASTRES

Numéro SIRET * **5 0 8 7 7 8 8 3 4 0 0 0 4 6**certifie conforme à l'original
10/09/2017Durée de l'exercice en nombre de mois * **1 2**Durée de l'exercice précédent * **1 8**Exercice N clos le
3 1 1 2 2 0 1 6Exercice N-1 clos le
3 1 1 2 2 0 1 5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT	ACTIF CIRCULANT	ACTIF IMMOBILISE				Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 1 5
			Brut	Amortissements - Provisions	Net	
ACTIF			1	2	3	4
Immobilisations corporelles	Fonds commercial *	010		012		
Autres *		014	4 380	016	4 023	357
Immobilisations corporelles *		028	47 820	030	38 440	9 379
Immobilisations financières * (1)		040		042		
Total I (5)		044	52 200	048	42 464	9 736
Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052		
Marchandises *		060		062		280
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	598	070	500	98
	Autres * (3)	072	5 505	074		5 505
Valeurs mobilières de placement		080		082		
Disponibilités		084	32	086		32
Charges constatées d'avance *		092	925	094		925
Total II		096	7 061	098	500	6 561
Total général (I+II)		110	59 261	112	42 964	16 297
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2
Capital social ou individuel *	de CASTRES			120	10 000	10 000
Ecarts de réévaluation	0 8 SEP. 2017			124		
Réserve légale	COURRIER ADDITIVE			126		
Réserves réglementées*				130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131)	132		
Report à nouveau				134	(171 242)	(173 345)
Résultat de l'exercice				136	(2 380)	2 103
Provisions réglementées				140		
			Total I	142	(163 622)	(161 242)
Provisions pour risques et charges			Total II	154		
Emprunts et dettes assimilées				156	104 066	110 330
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164		
Fournisseurs et comptes rattachés *				166	4 127	1 624
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169) 56 360	172	71 726	75 885
Produits constatés d'avance				174		
			Total III	176	179 919	187 840
			Total général (I + II + III)	180	16 297	26 598
DETTE (4)						
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			(4) Dont dettes à plus d'un an	195	140 549
(2) Dont créances à plus d'un an	197			(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	2 440
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise SARL CLIMAPLUS		Néant						
		Exercice N° clos le 31/12/2016	Exercice N° clos le 31/12/2015	*						
A - RÉSULTAT COMPTABLE										
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons	209	210							
	Production vendue biens intracommunautaires	215	214	2 400	3 280					
	services *	217	218	63 719	76 898					
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222							
	Production immobilisée *		224							
	Subventions d'exploitation reçues		226							
	Autres produits		230	3	385					
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	66 123	80 563					
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234							
	Variation de stock (marchandises) *		236	280						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	3 394	5 488					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240							
	Autres charges externes * : dont crédit bail : (- mobilier - immobilier)		242	22 571	36 366					
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244	2 477	3 921					
	Rémunérations du personnel *		250	22 886	31 000					
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	8 044	10 877					
	Dotations aux amortissements *		254	3 055	5 951					
	Dotations aux provisions		256		500					
	Autres charges dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	9	24					
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260								
Total des charges d'exploitation (II)		264	62 716	94 127						
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	3 406	(13 564)						
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		280	1						
	Produits exceptionnels		290	800	17 004					
	Charges financières		294	446	441					
	Charges exceptionnelle dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300	6 141	895					
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinques D)	348								
	Impôts sur les bénéfices *		306							
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	(2 380)	2 103					
	B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314	2 380					
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318							
Réintérégations	Provisions non déductibles *		322							
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324							
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	330	3 364						
	écart de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248								
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999							
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997						
	Entreprise nouvelles (44. séries)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	Zones restructuration de la défense (44. undécies)	127	Zones de revitalisation rurales (44. quindecies)	138	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. séries A)	989	Bassins d'emploi à ré dynamiser (art. 44. quindecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undécies)	990	350	86
Déductions	Divers* (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Crédance due au report en arrière du déficit	346				
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"	655								
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1	898	354					
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)		Déficit col. 2	352	356					
	Déficits antérieurs reportables : * 1.6.7...0.1.7 dont imputés sur le résultat :								360	898
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370	0	372			

SARL CLIMAPLUS
45 HAMEAU LES GREZES
BURLATS
81100 CASTRES

ANNEXE DU 01/01/2016 AU 31/12/2016

CABINET DOMINIQUE BILLOUX
27 BD GEORGES CLEMENCEAU
EXPERT COMPTABLE
81100 CASTRES
05 63 72 48 96

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations complémentaires (CICE)	X
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Frais d'établissement	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	X
Montant des engagements financiers	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 16 297.19 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 66 119.20 Euros et dégageant un déficit de -2 379.67 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Paiement de la deuxième échéance du plan de redressement soit 7 146.93€.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

La transposition de la directive 2013/34/UE relative au traitement comptable des fonds commerciaux dans le référentiel comptable français à compter du 1er janvier 2016, introduit la présomption d'une durée d'utilisation non limitée du fonds commercial et impose un test annuel systématique de dépréciation du fonds commercial en cas de non amortissement.

La société n'est pas concernée par cette directive en l'absence d'inscription à son actif de valeurs de fonds de commerce.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 86 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 86 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	86
MATERIEL INFORMATIQUE	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	86

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL	2 084	
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	2 296	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		29 664	
Matériel de transport		5 000	1 828
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		10 716	612
	TOTAL	45 380	2 440
	TOTAL GENERAL	49 760	2 440

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL		2 084	2 084
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		2 296	2 296
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			29 664	29 664
Matériel de transport			6 828	6 828
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			11 328	11 328
	TOTAL		47 820	47 820
	TOTAL GENERAL		52 200	52 200

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL	2 084		2 084
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	1 886	53	1 939
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		20 945	2 187	23 132
Matériel de transport		5 000	222	5 222
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		9 493	593	10 086
	TOTAL	35 438	3 002	38 440
	TOTAL GENERAL	39 408	3 055	42 464

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	TOTAL	53			
Instal.techniques matériel outillage indus.		2 187			
Matériel de transport		222			
Matériel de bureau informatique mobilier		593			
	TOTAL	3 002			
	TOTAL GENERAL	3 055			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	500				500
TOTAL	500				500
TOTAL GENERAL	500				500

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	598		598
Personnel et comptes rattachés	3 600	3 600	
Impôts sur les bénéfices	86	86	
Taxe sur la valeur ajoutée	968	968	
Débiteurs divers	851	851	
Charges constatées d'avance	925	925	
TOTAL	7 029	6 431	598

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	441	441		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	22 157	2 769	11 079	8 309
Emprunts et dettes financières divers	81 467	4 930	13 420	63 117
Fournisseurs et comptes rattachés	4 127	4 127		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 996	9 996		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 265	4 265		
Autres impôts taxes et assimilés	814	814		
Groupe et associés	56 360	-0		56 360
Autres dettes	292	292		
TOTAL	179 919	27 634	24 499	127 786
Emprunts remboursés en cours d'exercice	7 147			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres		
		Au début	Créés	Remboursés
parts sociales	1.0000	10 000		10 000

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais d'augmentation de capital	2 084	
Total général	2 084	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

La valeur d'usage a été retenue

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	941
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 520
Dettes fiscales et sociales	2 084
Autres dettes	292
Total	4 837

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	925
Total	925

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	22 157
Emprunts et dettes financières divers :	3 986
- DECOUVERT CPTE BPO	3 986
Total	26 143

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 01062011
Montant initial de cette garantie : 45 000
Montant restant dû en capital : 22 157
Date de fin d'échéance de la garantie : 01/06/2017
Nature de la sûreté réelle : CAUTION SOLIDAIRE
: MR RANICA PATRICE

Engagements financiers

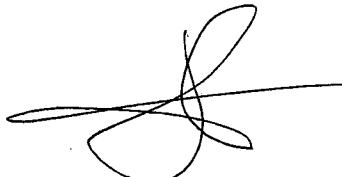
(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

Avals cautions accordés CAUTION SOLDIDAIRE DU GERANT ET DES ASSOCIES SUR L'EMPRUNT BPO(22 157 €)ET SUR LE DECOUVERT BANCAIRE (3 986 €).	26 143
Total	26 143

Le 10/05/2017
GERANT RANICA Patrice



S.A.R.L CLIMAPLUS
S.A.R.L au capital de : 10 000 euros
Siège Social : N° 45 Hameau Les Grèzes-81100-BURLATS
R.C.S : CASTRES 508 778 834
SIRET : 508 778 834 00046 – A.P.E : 4399D

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2017

L'an **deux mille dix-sept et le trente juin à onze heures**, les associés de la société « **S.A.R.L CLIMAPLUS** » Société à Responsabilité Limitée au capital de **10 000 euros** se sont réunis au siège social à **Burlats** en assemblée ordinaire sur la convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

L'assemblée est présidée par **Mr Patrice RANICA associé-gérant**.

Le Président constate que les associés présents possèdent ensemble la totalité des parts sociales soit **les dix mille parts sociales** composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes décisions ordinaires, conformément aux dispositions prévues au Titre 8 « Décisions collectives ordinaires ».

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos le **31 décembre 2016**
- l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe,
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.
- le rapport spécial (R223-17) sur les conventions visées par l'article **L.223-19** du Code de Commerce.

Le Président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos au **31 décembre 2016**;
- Approbation de ces comptes et du rapport de gestion ;
- Affectation des résultats de l'exercice clos au **31 décembre 2016**;
- Rapport spécial (R223-17) de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce, approbation de ces conventions.

Puis, lecture est donnée du rapport de gestion et du rapport spécial.

La discussion est ouverte, puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale donne acte à la gérance :

De ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de l'assemblée que la communication des comptes sociaux ont bien été respectées et, notamment, de la mise à disposition des associés pendant les quinze jours qui ont précédé l'assemblée, de l'inventaire soumis à son approbation.

Résolution adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve le rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice clos au **31 décembre 2016** tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat **déficitaire de 2 379.67 euros**.

Elle décide d'affecter **cette perte** de la manière suivante :

- Réserve légale : NEANT
- Réserves ordinaire : NEANT
- Dividendes distribués : NEANT
- Report à nouveau débiteur : **2 379.67 euros**

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I, il est rappelé qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée **au cours des trois premiers exercices**.

Résolution adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la gérance au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence l'assemblée générale **donne quitus entier au gérant** de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Résolution adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce, approuve tant les conclusions de ce rapport que les conventions sur lesquelles il porte.

Cette résolution est adoptée par 4 999 voix sur 10 000, étant observé que Mr Patrice RANICA n'a pas pris part au vote.

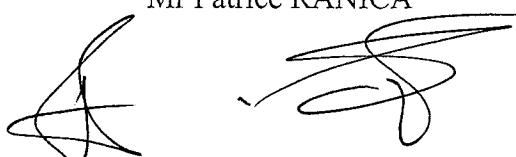
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président de séance et visé par les associés présents à l'assemblée.

LES ASSOCIES

Mr Eric DOUCET

Mr Patrice RANICA



LE GERANT

Mr Patrice RANICA



Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
CASTRES

3, rue de la Platé 81100 CASTRES
TEL. 05 63 62 58 80
TELECOPIEUR 05 63 74 84 53 / ou 74 28 43
Internet : www.infogreff.fr
05 63 62 58 84

RECEPISSE DE DEPOT

CLIMAPLUS

45 Hameau les Grèzes
81100 Burlats

V/REF :
N/REF : 2008 B 413 / 2017-B-3077

Le greffier du tribunal de commerce de Castres certifie qu'il a reçu le 08/09/2017,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2016.

Concernant la société

CLIMAPLUS
Société à responsabilité limitée
45 Hameau les Grèzes
81100 Burlats

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-3077 le 11/09/2017

R.C.S. CASTRES 508 778 834 (2008 B 413)

Fait à CASTRES le 11/09/2017,
Le Greffier

